



Assemblée générale

Distr. générale
28 novembre 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session
Point 160 de l'ordre du jour
Financement des activités découlant
de la résolution 1863 (2009) du Conseil de sécurité

Exécution du budget du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la mission	9
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	11
E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	12
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	13
III. Exécution du budget	29
A. Ressources financières	29
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	30
C. Évolution des dépenses mensuelles	31
D. Autres produits et ajustements, et avances internes	31
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	32
F. Activités de fond et autres activités relatives aux programmes	33
G. Contributions non budgétisées	33



IV. Analyse des écarts	34
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	38
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/274	39

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 et les objectifs du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats.

Pendant l'exercice considéré, le BANUS s'est acquitté d'éléments clés de son mandat en appuyant efficacement la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie et la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie.

Le BANUS a engagé des dépenses d'un montant de 517,3 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 99,2 % (les dépenses de l'exercice 2021/22 s'étaient élevées quant à elles à 516,4 millions de dollars et le taux d'exécution à 99,3 %).

Le solde inutilisé de 4,4 millions de dollars est le résultat net des facteurs suivants : a) la sous-utilisation des crédits prévus pour les militaires et le personnel de police (4,4 millions de dollars), qui tient essentiellement : i) au coût inférieur aux prévisions des boîtes de rations de combat et des services de transport et d'entreposage des rations militaires ; ii) au fait que les éléments de matériel majeur appartenant aux contingents qui étaient hors d'état de fonctionner ont été plus nombreux que prévu ; iii) au non-déploiement d'une unité de police constituée ; b) la sous-utilisation des crédits prévus pour le personnel civil (3,2 millions de dollars), en raison principalement d'un taux de vacance moyen plus élevé que le taux retenu dans le budget ; c) le dépassement des crédits prévus pour les dépenses opérationnelles (3,2 millions de dollars), qui s'explique principalement par : i) des travaux supplémentaires d'amélioration de la sécurité et l'acquisition de suppléments de fournitures pour la défense des périmètres, compte tenu de la multiplication des attaques au mortier ; ii) le remplacement urgent du matériel informatique et du matériel de communication hors d'usage aux fins de la continuité des opérations ; iii) le recours plus fréquent que prévu à des entreprises extérieures pour la livraison de rations et de marchandises diverses dans plusieurs secteurs de la Somalie, compte tenu de l'indisponibilité de plusieurs avions. Le dépassement des crédits destinés aux dépenses opérationnelles a été compensé en partie par l'utilisation moins importante que prévu des aéronefs.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	146 087,5	141 657,2	4 430,3	3,0
Personnel civil	94 362,6	91 132,6	3 230,0	3,4
Dépenses opérationnelles	281 246,6	284 494,2	(3 247,6)	(1,2)
Montant brut	521 696,7	517 284,0	4 412,7	0,8
Recettes provenant des contributions du personnel	8 022,0	8 273,7	(251,7)	(3,1)
Montant net	513 674,7	509 010,3	4 664,4	0,9
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	521 696,7	517 284,0	4 412,7	0,8

Exécution du budget : ressources humaines

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé^a</i>	<i>Effectif prévu</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Contingents des Nations Unies	10	10	10	–
Contingents de l'Union africaine	18 586	18 586	18 557	0,2
Police de l'Union africaine	240	240	237	1,3
Unités de police constituées de l'Union africaine	800	800	638	20,3
Personnel recruté sur le plan international	366	366	325	11,2
Personnel recruté sur le plan national				
Administrateurs	40	40	32	20,0
Agents des services généraux	147	147	116	21,1
Volontaires des Nations Unies				
Volontaires recrutés sur le plan international	20	20	16	20,0
Personnel fourni par des gouvernements	6	6	5	16,7

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif prévu, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 (exercice 2022/23), que le Secrétaire général a présenté dans son rapport du 18 février 2022 ([A/76/711](#)), s'élevait à 526 933 600 dollars (montant net : 518 911 600 dollars). Les effectifs prévus étaient les suivants : jusqu'à 10 membres des contingents des Nations Unies, 18 586 militaires de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), 1 040 membres du personnel de police de l'ATMIS (dont 800 membres d'unités constituées), 366 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 189 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 40 administrateurs), 20 Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international et 6 membres du personnel fournis par des gouvernements.
2. Dans son rapport en date du 28 avril 2022, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir des crédits d'un montant brut de 524 696 700 dollars pour l'exercice 2022/23 ([A/76/760/Add.12](#), par. 46).
3. Par sa résolution [76/293](#), l'Assemblée générale a ouvert des crédits d'un montant brut de 521 696 700 dollars (montant net : 513 674 700 dollars) destinés à financer le fonctionnement du BANUS pour l'exercice 2022/23. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat concernant l'appui du BANUS à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) dans sa résolution [1863 \(2009\)](#) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat correspondant à l'exercice considéré dans ses résolutions [2568 \(2021\)](#), [2614 \(2021\)](#), [2628 \(2022\)](#) et [2670 \(2022\)](#).
5. Par sa résolution [2102 \(2013\)](#), le Conseil de sécurité a créé la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et, par sa résolution [2093 \(2013\)](#), il a chargé le Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM (aujourd'hui le BANUS) de fournir des services d'appui à la MANUSOM. Par ses résolutions [2632 \(2022\)](#) et [2657 \(2022\)](#), il a prorogé jusqu'au 31 octobre 2023 le mandat de la MANUSOM, tel que défini dans les résolutions [2158 \(2014\)](#) et [2592 \(2021\)](#).
6. Le 31 mars 2022, le Conseil de sécurité a adopté la résolution [2628 \(2022\)](#), dans laquelle il a approuvé la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine de reconfigurer l'AMISOM, qui est devenue l'ATMIS. Il a également autorisé l'ATMIS à déployer un effectif correspondant au plafond établi pendant neuf mois, jusqu'au 31 décembre 2022 (au maximum 19 626 membres du personnel en tenue de l'ATMIS, y compris un minimum de 1 040 membres du personnel de police, dont 5 unités de police constituées, et 70 agents civils appuyés par l'ONU) et un effectif de 17 626 membres du personnel entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2023.
7. Dans ses résolutions [2670 \(2022\)](#) et [2687 \(2023\)](#), le Conseil de sécurité a prorogé de nouveau ses autorisations concernant le personnel de l'ATMIS. Le 27 juin 2023, il a adopté la résolution [2687 \(2023\)](#), dans laquelle il a prorogé ses autorisations concernant 17 626 membres du personnel en tenue à l'ATMIS jusqu'au 30 septembre 2023 et 14 626 membres du personnel à l'ATMIS entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2023, et prié le Gouvernement somalien et l'Union africaine, de concert avec l'ONU

et les partenaires internationaux, de procéder à une évaluation technique conjointe afin d'évaluer la première phase de la réduction des effectifs.

8. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2022/23, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

9. Au cours de l'exercice considéré, le BANUS a continué de fournir un appui à l'ATMIS conformément au concept des opérations de l'ATMIS et au Plan de transition de la Somalie, dans le droit fil du mandat qui lui a été confié par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2628 (2022), en particulier en ce qui concerne la reconfiguration de l'ATMIS, les opérations militaires contre les Chabab et le retrait de 2 000 membres du personnel de l'ATMIS, notamment le transfert des responsabilités relatives à six bases opérationnelles avancées aux forces de sécurité somaliennes et la fermeture d'une base. Il a également apporté un soutien administratif, technique et logistique efficace, réactif et efficient à la MANUSOM.

10. La situation en matière de sécurité est restée instable en Somalie, les Chabab continuant d'être responsables de la plupart des attaques, généralement des attaques éclair ou des attaques menées au moyen d'engins explosifs improvisés. Les forces de sécurité somaliennes et l'ATMIS sont restées les principales cibles de ces attaques. Les régions de Banaadir, du Bas-Chébéli, du Djoubaland et de Bay ont été les plus touchées par les activités des Chabab.

11. Le BANUS s'est acquitté de son mandat avec efficacité en s'appuyant sur une équipe restreinte et en faisant appel à des prestataires de services logistiques et administratifs. Il a fourni des installations et des infrastructures, des services d'opérations terrestres et aériennes, des infrastructures informatiques et de communication et un soutien sanitaire à l'ATMIS, à la MANUSOM et aux forces de sécurité somaliennes (personnel en tenue et personnel civil), ainsi qu'à d'autres clients, notamment l'équipe de pays des Nations Unies et des missions diplomatiques.

12. Pour appuyer la transition, et comme convenu lors de la conférence logistique organisée par l'ATMIS en juillet 2022, le BANUS a commencé, en septembre 2022, à décentraliser la prestation des services d'appui et à la confier à l'ATMIS et aux forces de sécurité somaliennes, dans le cadre d'activités pilotes menées à Baidoa et à Jawhar. Le concept de décentralisation consistait notamment à positionner des réserves tactiques plus importantes à des postes avancés, à accroître les pouvoirs délégués aux secteurs et à mettre en place des mesures d'application du principe de responsabilité afin que les membres du personnel puissent apporter un appui souple et adapté sur le terrain.

13. Le Service de la lutte antimines a continué de mettre en œuvre des mesures d'atténuation des menaces associées aux engins explosifs improvisés, qui se sont avérées essentielles pour la mobilité et la sécurité du personnel des pays fournissant des contingents à l'ATMIS. Il a notamment dispensé, dans le pays, des formations spécialisées préalables au déploiement à des membres des contingents et du personnel de police de l'ATMIS, organisé des séances d'information avant et après des convois de l'ATMIS, mené des opérations de recherche et de déminage sur les itinéraires principaux de ravitaillement, et établi des rapports d'information et d'analyse des menaces.

14. Le BANUS a aidé l'Union africaine à inspecter le matériel déployé par l'ATMIS et recensé les besoins supplémentaires concernant le matériel majeur appartenant aux contingents, le but étant de renforcer les capacités militaires de l'ATMIS et d'améliorer la protection de la force pour qu'elle puisse s'acquitter de son mandat. Il a mené des inspections dans tous les sites des différents secteurs, notamment dans la base du Groupe des transports aériens, afin d'analyser les problèmes opérationnels et d'évaluer l'état du matériel. L'objectif était de permettre à l'ATMIS de déployer des forces d'intervention rapide pour des opérations mobiles.

15. Par ailleurs, le BANUS a établi, dans tous les secteurs de l'ATMIS, des plateformes logistiques et des entrepôts décentralisés, en sus de l'entrepôt central situé à Mogadiscio. Dans le cadre de ses services de soutien logistique intégré, il a rationalisé les processus logistiques et dépêché des spécialistes du Centre commun d'opérations d'appui de l'ATMIS auprès de militaires et d'agents de police de l'ATMIS, des forces de sécurité somaliennes et de membres du personnel civil.

16. La cellule de planification de la transition, qui relève du BANUS, a encadré les échanges avec l'ATMIS et d'autres partenaires sur les questions liées à la reconfiguration et à la transition. Le BANUS a examiné son dispositif d'appui logistique et procédé aux ajustements nécessaires, compte tenu de l'évolution prévue des besoins, pour appuyer les forces mobiles de l'ATMIS dans les bases opérationnelles et logistiques communes. Il a aussi aidé l'ATMIS à créer des centres de coordination des opérations conjointes intégrés aux bases opérationnelles et logistiques communes dans les six secteurs. Après la reconfiguration, il a continué de fournir à l'ATMIS les services prévus dans le dispositif d'appui logistique.

17. Le BANUS a continué d'apporter un appui logistique non létal à 13 900 membres des forces de sécurité somaliennes dans le cadre d'opérations menées conjointement ou coordonnées avec l'ATMIS. Des fournitures destinées à la défense des périmètres ont été livrées en vue de la construction de nouvelles bases opérationnelles avancées et du renforcement des abris enterrés. Le BANUS a fourni aux forces de sécurité somaliennes des rations, des réserves d'eau, des trousseaux médicaux, du combustible diesel pour les véhicules ainsi que des services d'évacuation sanitaire. Il a également mis à disposition 800 radios portatives à très haute fréquence, 200 stations de base et 50 répéteurs, et installé les équipements nécessaires à la mise en place de 10 réseaux à très haute fréquence sur les sites de l'Armée nationale somalienne.

18. Le BANUS a organisé des activités de formation et de renforcement des capacités à l'intention de 241 membres des forces de sécurité somaliennes dans le domaine des opérations aériennes, et il a dispensé à 149 personnes des cours de formation sur l'informatique et les communications, notamment sur la communication radio, l'informatique de base, l'interopérabilité et les questions de logistique. Par l'intermédiaire du Service de la lutte antimines, il a fourni aux forces de sécurité somaliennes des services de formation et de mentorat et du matériel spécialisé pour qu'elles soient mieux à même de lutter contre les engins explosifs improvisés. Le Service a formé et équipé 10 équipes chargées de l'élimination des engins explosifs improvisés (soit en tout 100 membres de l'Armée nationale somalienne) et organisé une formation de remise à niveau sur l'atténuation des menaces liées aux explosifs à l'intention de 26 membres du personnel de l'Armée. Au cours de l'exercice considéré, les équipes spécialisées de l'Armée nationale somalienne ont neutralisé 75 engins explosifs improvisés.

19. Le BANUS a utilisé le fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les forces de sécurité somaliennes. Face aux inquiétudes concernant l'insuffisance des fonds disponibles pour le maintien de son dispositif d'appui pendant la période de transition, il a mené des initiatives de sensibilisation auprès de donateurs potentiels

en vue d'obtenir de nouvelles contributions au fonds d'affectation spéciale, soulignant à cet égard que l'appui logistique apporté aux forces de sécurité somaliennes était un pilier des opérations actuelles et futures.

20. Le partenariat entre le BANUS, l'ATMIS et la MANUSOM demeure essentiel. En coordination avec la MANUSOM, le BANUS a continué de collaborer étroitement avec l'ATMIS afin d'assurer la cohérence des priorités stratégiques et des activités opérationnelles, notamment dans le cadre du Forum de coordination des hauts responsables, composé des responsables des trois entités. Le groupe de travail technique ONU-ATMIS sur la politique de diligence voulue en matière de droits humains et l'équipe spéciale chargée de cette même politique (composée des entités des Nations Unies qui apportent un appui à l'ATMIS et aux forces de sécurité somaliennes) ont continué de promouvoir la bonne application des mesures de prévention et d'intervention prévues dans la politique. Les réunions de l'équipe spéciale étaient consacrées aux mesures d'atténuation des risques pour la sécurité. Le Service de la lutte antimines a progressé dans la mise en œuvre des mesures d'atténuation relevant du projet de gestion des armes et des munitions et, comme en a rendu compte le Département de la sûreté et de la sécurité, les formateurs de l'ATMIS ont donné des formations sur les dangers que représentent les explosifs et sur les premiers soins à prodiguer en cas d'urgence sur le champ de bataille.

21. En décembre 2022 et en février 2023, le BANUS a mené, à Kismayo et à Baidoa, des séances de sensibilisation du personnel concerné de l'Armée nationale somalienne, de la Police somalienne et de l'ATMIS à l'application de la politique de diligence voulue en matière de droits humains et à la nécessité de respecter les droits humains au cours des opérations. Au premier semestre 2023, il a organisé, à l'intention des membres des forces de sécurité somaliennes et du personnel de l'ATMIS, trois séances de sensibilisation à la politique de diligence voulue dans le contexte du transfert des bases opérationnelles avancées de l'ATMIS aux forces de sécurité somaliennes. Il a intégré une séance consacrée à la politique de diligence voulue dans la formation qu'il a dispensée aux officiers de liaison des forces aériennes de l'ATMIS et des forces de sécurité somaliennes à Beledweyne et à Mogadiscio. Il a continué de collaborer étroitement avec la MANUSOM, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et le Programme des Nations Unies pour le développement à la mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques, et il a coopéré avec d'autres entités appuyant les forces de sécurité somaliennes, telles que la mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces de sécurité somaliennes.

22. Dans le cadre de ses activités de soutien administratif et logistique, le BANUS a fourni à la MANUSOM des services d'appui concernant, notamment, les ressources humaines, le budget et les finances, les services relatifs au transport et aux mouvements, les services d'hébergement, les services relatifs à l'administration des camps, le soutien sanitaire des forces, les technologies de l'information et des communications, l'entretien du matériel, les services de sécurité, les conseils juridiques, la déontologie et la discipline, la sécurité et la santé au travail, la gestion de l'environnement, ainsi que la détente et les loisirs.

23. Le BANUS a continué de démontrer son attachement aux droits des personnes en situation de handicap en mettant en œuvre le plan d'action commun MANUSOM-BANUS pour l'inclusion du handicap ; ce plan s'inscrit dans la droite ligne de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, qui jette les bases de progrès durables et porteurs de transformation dans la prise en compte de la question du handicap dans tous les grands domaines d'action du système des Nations Unies. Avec le concours d'un consultant, le BANUS a mené un audit de l'inclusion du handicap et de l'accessibilité en son sein et à la MANUSOM. Les résultats de cet

audit ont été présentés le 4 décembre 2022 à l'ensemble du personnel, au cours d'une réunion-débat présidée par le Chef par intérim de la MANUSOM et la Chef du BANUS, où l'accent a été mis sur les mesures à prendre afin d'améliorer au mieux l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Le BANUS et la MANUSOM ont entrepris d'appliquer les recommandations ; les progrès accomplis à cet égard seront communiqués dans les rapports de suivi du plan d'action.

C. Activités d'appui de la mission

24. Pendant l'exercice 2022/23, le BANUS a été fortement tributaire de sa flotte aérienne (23 appareils, soit 7 avions et 16 hélicoptères) pour ce qui est de la distribution de fournitures indispensables ; en effet, les itinéraires principaux de ravitaillement sont restés impraticables en raison des conditions météorologiques difficiles et de la dégradation des conditions de sécurité dans la zone de la mission.

25. Le BANUS a continué de réduire son empreinte écologique en exécutant des projets axés sur l'efficacité énergétique, en augmentant la part des énergies renouvelables et en favorisant la gestion durable de l'eau et des déchets. Il a installé 5 704 luminaires à diodes électroluminescentes économes en énergie, 695 minuteurs pour climatiseurs et 385 détecteurs de mouvements afin d'améliorer l'efficacité énergétique. Il a aussi installé des panneaux solaires d'une puissance de 850 kilowatts sur les toits du complexe de Mogadiscio. Afin de réduire la consommation d'eau douce pour les besoins en eau non potable, il s'est attaché à recycler les déchets et les eaux usées. Il a également continué de produire des plants d'arbres pour intensifier sa campagne de reboisement. Enfin, il a mis en place des services de transport et mis à disposition des vélos électriques fonctionnant à l'énergie solaire pour limiter le recours aux véhicules légers et ainsi réduire la consommation de carburant.

26. Le Bureau a acquis des véhicules légers dans le cadre de son plan quinquennal consistant à remplacer les véhicules dont la durée d'utilité était dépassée et qui étaient jugés dangereux en raison de leur âge, de leur état mécanique dégradé et de leur manque de fiabilité dans les zones opérationnelles à haut risque et compte tenu des difficultés du terrain.

27. Le Bureau a continué de sensibiliser son personnel et celui de la MANUSOM, de l'ATMIS et de l'Armée nationale somalienne à l'utilisation rationnelle des ressources et à la protection de l'environnement, notamment en concourant activement à des activités de nettoyage des plages, en diffusant des informations sur les meilleures pratiques et en organisant des séances de formation. Par ailleurs, il a nettoyé toutes les bases opérationnelles avancées de l'ATMIS et délivré des certificats de conformité aux normes environnementales avant le transfert de ces sites au Gouvernement fédéral somalien.

28. Le BANUS a veillé à la sécurité au travail en menant des inspections et des évaluations des risques, ainsi qu'en transmettant au Siège de l'ONU des rapports mensuels et annuels sur les activités relatives à la sécurité et à la santé au travail. À la faveur de la mise en place du nouveau système de notification en ligne, les dangers et les problèmes liés à la sécurité et à la santé au travail ont été signalés de manière plus proactive. La mission a également apporté un soutien psychosocial à l'ensemble de son personnel. Les divers programmes de détente et de loisirs mis en œuvre ont continué de contribuer au bien-être du personnel dans la zone de la mission.

29. Pour renforcer la sécurité du personnel et du matériel des Nations Unies, le BANUS a construit des toits de protection pour l'Unité de gardes des Nations Unies et le quartier général de l'ATMIS, ainsi que des bâtiments préfabriqués destinés à servir de bureaux et de logements à Beledweyne. Il a également bâti des passerelles

et des installations d'incinération, remis en état des routes, mené des initiatives dans le domaine de l'eau, y compris des études géohydrologiques et des projets de forage, et mis sur pied des stations d'épuration des eaux usées, des systèmes de recyclage des eaux, des systèmes d'irrigation, des fosses septiques et des réservoirs à eau. En outre, il s'est particulièrement attaché à construire des ateliers de réparation de véhicules et de matériel lourd, des installations de découpe de tôles et des centres de production d'oxygène.

30. Le BANUS a continué de déployer des services informatiques en nuage afin de limiter les dépenses d'équipement afférentes aux serveurs physiques, de réduire son empreinte écologique et de répondre à l'évolution des besoins opérationnels. Il a mis au point, en collaboration avec le Département de la sûreté et de la sécurité, une procédure de validation de principe en vue de l'amélioration de l'application utilisée pour gérer les états de présence du personnel. Cette application permet également de procéder à des contrôles radio au moyen d'un dialogueur (chatbot) et de gérer le dispositif de protection des convois ; à cet égard, elle constitue un outil de suivi des convois pour le Département, facilite la communication en cas de brouillage causé par des contre-mesures électroniques et propose des analyses vidéo en temps réel à partir de micro-systèmes de drones aériens qui aident à repérer les menaces pesant sur les convois.

31. Huit attaques au mortier et à la roquette ont été menées contre des locaux des Nations Unies situés dans l'enceinte de l'aéroport international Aden Adde, à Mogadiscio. Compte tenu de la multiplication des attaques au mortier, le BANUS a continué de passer en revue ses effectifs présents en Somalie afin d'atténuer les risques pesant sur la sécurité du personnel.

32. Le BANUS a fourni les infrastructures nécessaires au transfert des bureaux, y compris des centres d'opérations conjoints et des sites de détection et d'alerte contre la menace roquettes-artillerie-mortiers. En outre, pour renforcer la sécurité dans les camps, il a commencé à mettre en place des systèmes de télévision en circuit fermé dans les secteurs.

33. Dans le cadre de son projet de surveillance à distance des infrastructures de terrain, le BANUS a installé des compteurs électriques, des systèmes solaires et des capteurs reliés au réseau afin de permettre un suivi étroit de la consommation d'électricité, de carburant et d'eau dans la zone de la mission.

34. Le BANUS a poursuivi la reconfiguration du réseau TETRA et, à cet égard, achevé le passage du secteur 1 de l'ATMIS et du quartier général de Mogadiscio au système cloud de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie). Il a fourni des systèmes de radiocommunication en alternat (push-to-talk) pour faciliter les évacuations sanitaires et les opérations mobiles. En outre, il a assuré le déploiement de réseaux liés au système d'interopérabilité radio et de radios à haute fréquence dans les zones où l'ATMIS et les forces de sécurité somaliennes ont mené conjointement des opérations, conformément au Plan de transition de la Somalie et au concept d'opérations commun.

35. Le BANUS a consolidé ses initiatives de renforcement des capacités en apportant un appui en matière de formation à l'ATMIS et aux forces de sécurité somaliennes concernant les systèmes de communication (TETRA, Mototrbo, solutions à l'alternat Iridium), les systèmes d'information (Microsoft 365, dispositif de sécurité de l'information), le commandement et le contrôle, l'appréciation de la situation, l'interopérabilité, la gestion du centre d'opérations, la situation opérationnelle commune, les activités de renseignement, de surveillance et de reconnaissance et les micro-systèmes de drones aériens. Il a également organisé la conférence de l'ATMIS sur les transmissions militaires, dont le but était de mettre au

point des instructions générales applicables aux centres d'opérations conjoints et aux micro-systèmes de drones aériens. Pendant la phase de réduction des effectifs de l'ATMIS, le BANUS s'est employé avec une énergie accrue à favoriser la participation des Somaliens et des Somaliennes à la prestation de services d'information et au développement de l'infrastructure de communication stratégique.

36. À l'appui de la transition, les opérations relevant du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement ont été décentralisées, l'objectif étant de développer le maillage dans les secteurs et ainsi de contribuer à la souplesse et à l'efficacité des opérations par l'accroissement des stocks de fournitures essentielles, de produits à rotation rapide et de matériel dans les entrepôts situés à Kismayo, Beledweyne, Jawhar et Baidoa. Cette décentralisation a permis de réagir rapidement aux situations d'urgence, d'optimiser les procédures de distribution et, par conséquent, de réduire les délais de livraison et d'accroître l'efficacité globale de la mission.

37. Pour consolider les capacités nationales à l'appui de la transition et renforcer les compétences du personnel recruté sur le plan national et des forces de sécurité somaliennes, le BANUS a mené une formation complète sur les fonctions de la chaîne d'approvisionnement, à laquelle 38 membres du personnel recruté sur le plan national ont participé depuis avril 2023. Il a organisé trois autres séances de formation pour faciliter le transfert de compétences et de connaissances à 28 membres des forces de sécurité somaliennes et 20 membres du personnel de l'ATMIS.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

38. Le BANUS a intensifié ses consultations avec la Commission de l'Union africaine, le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine et la communauté internationale.

39. Les besoins stratégiques en matière de transports aériens, notamment les accords contractuels relatifs aux aéronefs et la relève des contingents, ont été gérés efficacement en coopération avec le Siège de l'ONU à New York et le Centre stratégique des opérations aériennes à Brindisi (Italie).

40. Pendant l'exercice considéré, le BANUS a fourni du carburant aviation et des services de manutention au sol à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo et à la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei en appliquant le principe du recouvrement des coûts. Il a également fourni des bureaux, des services de location de véhicules, des services informatiques et des services de communication à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, à Mombasa.

41. Le BANUS a continué de faire appel au Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) dans les domaines suivants : entrée en fonctions et cessation de service, traitement des avantages et des états de paie du personnel recruté sur le plan national, règlement des sommes dues aux fournisseurs, droits à prestations et voyages officiels, traitement des demandes d'indemnités (indemnités pour frais d'études, remboursement des frais de voyages officiels, etc.), services de caisse, formation et services de conférence, transports et contrôle des mouvements et services informatiques.

42. Le BANUS a continué de faire appel à la Section de l'appui centralisé aux achats, sise à Entebbe, pour rationaliser les services d'achat en Afrique centrale et en Afrique de l'Est par le regroupement des achats au titre de stratégies régionales.

43. Dans le cadre de son mandat, le BANUS apporte un appui logistique à l'ATMIS et à la MANUSOM. La MANUSOM et le BANUS occupant les mêmes locaux au Kenya et en Somalie, certaines dépenses sont partagées entre les deux entités, notamment celles qui concernent les locaux à usage de bureaux et de logements, la santé, les opérations aériennes, la sécurité, le carburant, l'entretien ainsi que les communications et l'informatique. En sa qualité de prestataire de services de la MANUSOM, le BANUS veille à ce que les accords de partage des coûts soient équitables pour les deux missions. Le BANUS et la MANUSOM réexaminent en permanence ces accords et procèdent aux modifications requises en fonction des conditions opérationnelles, l'objectif étant d'atteindre une efficacité maximale.

E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

44. Ayant à cœur de favoriser la collaboration et l'échange d'informations, le BANUS a continué de tenir des réunions périodiques et ponctuelles avec l'ATMIS, la MANUSOM, le Gouvernement fédéral somalien, les forces de sécurité somaliennes et les partenaires aux niveaux stratégique et opérationnel afin de permettre la prestation de services d'appui opportuns et adaptés. Cette concertation a permis de s'assurer que le BANUS tenait compte des priorités des clients et des priorités opérationnelles et mobilisait les ressources nécessaires. Sous la direction des hauts responsables du BANUS, le Centre d'appui à la mission a continué de collaborer avec ses principaux clients, notamment l'ATMIS, la MANUSOM et les forces de sécurité somaliennes, par l'intermédiaire du Centre commun d'opérations d'appui, du Groupe de l'appui aux forces de sécurité somaliennes et du Groupe de la coordination régionale. Pour coordonner au mieux l'appui apporté à l'ATMIS, le Centre commun d'opérations d'appui est resté une entité conjointe ATMIS-BANUS, le personnel des deux entités travaillant en collaboration dans des bureaux partagés.

45. Le BANUS a aidé l'équipe de pays des Nations Unies à mettre en œuvre ses programmes, en particulier en ce qui concerne la lutte contre les catastrophes naturelles que sont les inondations, la sécheresse ou les mauvaises conditions agricoles. À Mogadiscio et à Baidoa, il a fourni des bureaux et des installations à l'équipe de pays des Nations Unies, et il est installé dans les mêmes locaux que la MANUSOM. Sur le plan stratégique, la coopération s'est poursuivie dans le cadre de réunions périodiques de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité, placée sous l'égide de l'agente habilitée et Représentante spéciale du Secrétaire général, tandis que la coopération opérationnelle a été assurée par le Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire). Le BANUS a continué d'apporter un appui logistique et administratif aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies, dans la limite des capacités et des ressources disponibles, en appliquant le principe du recouvrement des coûts.

46. Le BANUS a mis en œuvre un mécanisme de recouvrement des coûts qui lui permet de récupérer les montants engagés au titre des services qu'il fournit aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies, aux organisations non gouvernementales, aux ambassades et aux fournisseurs dans les domaines suivants : hébergement, locaux à usage de bureaux, santé, transport aérien, communications et informatique, locations, entretien et réparation des véhicules, carburant, délivrance de cartes d'identité et formation. Il a continué de prélever des commissions administratives pour les voyages internationaux effectués à bord de ses appareils par des passagers extérieurs à la mission.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : appui logistique

47. La composante Appui du BANUS a continué de fournir aux contingents de l'ATMIS et des Nations Unies, aux membres de la police de l'Union africaine, à la MANUSOM et aux forces de sécurité somaliennes des services efficaces et efficients dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité lors des opérations menées conjointement avec l'ATMIS ; elle a ainsi aidé la mission à s'acquitter de son mandat en exécutant les produits s'y rapportant.

Réalisation escomptée 1.1 : Fourniture à l'ATMIS¹ et aux forces de sécurité somaliennes, dans les meilleurs délais, de services efficaces, rationnels et responsables dans le cadre du dispositif d'appui logistique de l'ONU

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
1.1.1 Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (hors opérations de recherche et de sauvetage et évacuations sanitaires primaires et secondaires) (2020/21 : ≥ 68 % ; 2021/22 : ≥ 81 % ; 2022/23 : ≥ 90 %)	91,0 % (hors opérations de recherche et de sauvetage et évacuations sanitaires primaires et secondaires)
1.1.2 Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2020/21 : 7,6 % ; 2021/22 : 7,7 % ; 2022/23 : 8 %)	11,2 %
1.1.3 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2020/21 : 31 % ; 2021/22 : 32 % ; 2022/23 : ≥ 33 %)	33,0 %
1.1.4 Nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la publication de l'avis de vacance de poste à la sélection des candidats, pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7 (2020/21 : 140 ; 2021/22 : 166 ; 2022/23 : ≤ 120)	120 jours. D'après le tableau de bord de gestion, ce critère a été pleinement respecté
1.1.5 Nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, de la publication de l'avis de vacance de poste à la sélection des candidats, pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7 (2020/21 : 600 ; 2021/22 : 203 ; 2022/23 : ≤ 120)	247 jours Le délai moyen a été plus long que prévu, car les mesures de lutte contre les disparités femmes-hommes ont ralenti les procédures de recrutement
1.1.6 Note globale dans le tableau de bord d'évaluation environnementale de	86 % La performance environnementale du BANUS ne cesse de s'améliorer, ce qui tient essentiellement à la plus grande

¹ La Mission de transition de l'Union africaine en Somalie a remplacé la Mission de l'Union africaine en Somalie, avec effet au 1^{er} avril 2022, conformément à la résolution [2628 \(2022\)](#) du Conseil de sécurité.

l'Administration (2020/21 : 79 ; 2021/22 : 80 ; 2022/23 : 100)	utilisation des énergies renouvelables, à la meilleure gestion des déchets, à la réalisation d'évaluations environnementales plus rigoureuses et aux progrès obtenus concernant plusieurs indicateurs, notamment l'énergie. Les principales améliorations qui pourraient être apportées concernent la poursuite du déploiement des énergies renouvelables et la réduction de la consommation d'eau
1.1.7 Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2020/21 : 84 % ; 2021/22 : 86 % ; 2022/23 : ≥ 85 %)	88,0 %
1.1.8 Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2020/21 : 100 % ; 2021/22 : 100 % ; 2022/23 : 100 %)	100,0 %
1.1.9 Note globale concernant l'indice de performance de l'Administration en matière de gestion du matériel, sur la base de 20 indicateurs clés de résultats (2020/21 : 1 956 ; 2021/22 : 1 789 ; 2022/23 : ≥ 1 800)	1 959 Sur la base d'un inventaire physique, le Siège de l'Organisation a revu à la hausse le seuil global fixé pour le BANUS, d'où une note globale supérieure aux prévisions
1.1.10 Alignement entre le plan de gestion de la demande et le budget réel s'agissant des biens et services (2020/21 : 94,0 % ; 2021/22 : 94,6 % ; 2022/23 : ≥ 90 %)	95,4 %
1.1.11 Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents dont l'hébergement est fourni par l'ONU et est conforme aux normes, comme prévu dans les mémorandums d'accord (2020/21 : 100 % ; 2021/22 : 100 % ; 2022/23 : 100 %)	100,0 %
1.1.12 Respect par les fournisseurs des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2020/21 : 97 % ; 2021/22 : 97 % ; 2022/23 : ≥ 95 %)	Le taux de respect des normes de l'ONU s'est élevé à 99,0 % (100 % pour ce qui est de la livraison des rations, 98,86 % pour ce qui est de la qualité et 98,63 % pour ce qui est de la gestion des stocks)
1.1.13 Capacité d'atténuation de la menace que représentent les engins explosifs improvisés et de neutralisation des explosifs et munitions, à l'appui de l'ATMIS et des opérations conjointes de l'ATMIS et des forces de sécurité somaliennes, conformément au Plan de transition (2020/21 : 20 équipes ; 2021/22 : 20 équipes ; 2022/23 : 20 équipes)	Au cours de l'exercice 2022/23, le Service de la lutte antimines a continué de s'employer à réduire la menace représentée par les engins explosifs et à en atténuer les effets ; à cet égard, il a assuré des formations et un encadrement dans les 6 secteurs en déployant 20 équipes de neutralisation des engins explosifs improvisés et d'enlèvement des explosifs et munitions. Ces équipes ont permis au personnel de l'ATMIS et aux soldats de l'Armée nationale somalienne d'opérer en dépit des lourds risques liés aux engins explosifs improvisés
1.1.14 Pourcentage des engagements du pacte du BANUS avec l'ATMIS respectés (2020/21 : 100 % ; 2021/22 : 100 % ; 2022/23 : 90 %)	100,0 %

1.1.15 Services de communication stratégique et d'information fournis de façon continue à l'appui de la réalisation des mandats de l'ATMIS, de la MANUSOM et du BANUS, vérifiables par leur présence dans la zone d'opérations et par des indicateurs de résultats atteignant 100 % comme prévu dans les contrats (2020/21 : 100 % ; 2021/22 : 100 % ; 2022/23 : 100 %)

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Amélioration des services		
Exécution du plan d'action environnemental de la mission, conformément à la stratégie environnementale	Oui	
Contrôle de la gestion des risques liés à la sécurité et à la santé au travail au siège du BANUS et dans les états-majors de secteur	Oui	
Amélioration de l'orientation client et de la visibilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement	Oui	Le BANUS a mis en place 8 tableaux de bord Power BI pour assurer la visibilité et l'orientation client de bout en bout tout au long de la chaîne d'approvisionnement
Transports aériens		
Exploitation et entretien de 23 appareils (6 avions et 17 hélicoptères)	7	Avions (5 contrats à long terme et 2 contrats d'approvisionnement conditionnel)
	16	Hélicoptères
Fourniture d'un total de 15 016 heures de vol prévues (11 594 par des prestataires commerciaux et 3 422 par des prestataires militaires) pour tous types de services (transport de passagers, fret, patrouilles et observation, recherches et sauvetage et évacuations sanitaires primaires et secondaires)	13 858	Heures de vol effectuées, dont : 11 106 par des prestataires commerciaux et 2 752 par des prestataires militaires Le nombre d'heures de vol a été inférieur aux prévisions, ce qui s'explique essentiellement par : a) le fait qu'il n'a pas été possible de trouver un appareil de type C-130 en remplacement de l'ancien ; b) l'indisponibilité de plusieurs appareils, 1 hélicoptère s'étant écrasé et 5 hélicoptères ayant été immobilisés au sol en raison d'une préoccupation de sécurité mise au jour par l'Organisation de l'aviation civile internationale
Contrôle du respect des normes de sécurité aérienne pour 23 appareils, ainsi que pour 148 aérodromes et sites d'atterrissage	Oui	Le BANUS a contrôlé le respect des normes de sécurité aérienne pour :
	23	Appareils
	158	Aérodromes et sites d'atterrissage. Des aérodromes et des sites d'atterrissage supplémentaires ont été mis en place pour soutenir les forces de sécurité somaliennes

Budget, finances et communication de l'information

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget de 526,93 millions de dollars 521,7 Millions de dollars (budget approuvé)

Services relatifs au personnel civil

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 575 membres du personnel civil (366 personnes recrutées sur le plan international, 189 personnes recrutées sur le plan national et 20 Volontaires des Nations Unies), notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance 325 Membres du personnel civil (effectif moyen), dont :

148 Personnes recrutées sur le plan national, à savoir 32 administrateurs et 116 agents des services généraux (effectif moyen)

16 Volontaires des Nations Unies (effectif moyen)

Organisation d'activités de formation dans la zone de la mission (bénéficiaires : 300 membres du personnel civil) et appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de la mission (bénéficiaires : 70 membres du personnel civil) 396 Participants à des activités de formation organisées dans la zone de la mission

95 Participants à des activités de formation organisées à l'extérieur de la zone de la mission

Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures

Services d'entretien et de réparation portant sur 131 installations de la mission réparties entre 7 sites Oui

Exécution de 14 projets de construction, de rénovation et d'aménagement, notamment des travaux de sécurisation des centres d'opérations de secteur à Kismayo, Jawhar, Baidoa, Beledweyne, Dhooble, Baledogle et Mogadiscio 10 Grands projets de construction, de rénovation et d'aménagement

Exploitation et entretien de 424 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et de 3 sites de production d'énergie solaire 416 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU

22 Sites de production d'énergie solaire

Le nombre de groupes électrogènes appartenant à l'ONU a été moins élevé qu'escompté, essentiellement en raison du passage à des systèmes fonctionnant à l'énergie solaire

Exploitation et entretien de 48 stations d'épuration appartenant à l'ONU, réparties sur 7 sites, et de 129 installations complètes de purification de l'eau appartenant à l'ONU, réparties sur 79 sites 43 Stations d'épuration appartenant à l'ONU, réparties sur 7 sites

129 Installations de purification de l'eau appartenant à l'ONU, réparties sur 71 sites

Fourniture de services de gestion des déchets, y compris de collecte et Oui

d'élimination des déchets liquides et solides, dans 131 sites

Exploitation et entretien de 37 cuisines mobiles appartenant à l'ONU et de 8 cuisines communes de campagne, réparties sur 37 sites

37 Cuisines mobiles appartenant à l'ONU, réparties sur 37 sites

8 Cuisines communes de campagne réparties sur 37 sites

Fourniture d'un soutien de génie à l'ATMIS [approvisionnement en fournitures pour la défense des périmètres (59) et alimentation en eau (79) et en électricité (59)] dans des bases opérationnelles avancées dans 6 secteurs

59 Fournitures pour la défense des périmètres

80 Systèmes d'alimentation en eau

59 Systèmes d'alimentation en électricité

Mise à disposition de 772 logements individuels conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle dans 6 secteurs et au camp de Mogadiscio pour le personnel relevant du système de gestion des risques de sécurité

Oui

Mise à disposition de 480 conteneurs d'hébergement de petite taille pour les prestataires qui vivent dans les camps des Nations Unies et qui y fournissent des services quotidiens (santé, sécurité, aviation, gestion des installations, restauration, communication et conseil)

Oui

Gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 33,7 millions de litres de carburant (11,2 millions pour les opérations aériennes, 3,6 millions pour les transports terrestres, 18,8 millions pour les groupes électrogènes et 0,1 million pour les opérations maritimes ou fluviales) et de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage répartis sur 9 sites

33,4 Millions de litres de carburant, dont :

9,2 Millions de litres pour les transports aériens

4,1 Millions de litres pour les transports terrestres

20,0 Millions de litres pour les groupes électrogènes

0,1 Million de litres pour les transports maritimes ou fluviaux

La consommation de carburant pour les transports aériens a été inférieure aux prévisions, car les appareils disponibles ont été moins nombreux que prévu (1 appareil de type C-130 et 8 hélicoptères ont été mis hors service). En revanche, la consommation de carburant pour les transports terrestres a été plus élevée qu'escompté, étant donné que les restrictions de mouvement ont été levées et que le BANUS a effectué un nombre plus important que prévu de missions et de patrouilles en dehors des lieux d'affectation

Services technologiques

Fourniture de 25 répéteurs-émetteurs à ultra-haute fréquence et de 4 398 radios portatives en réseau multiplex, dont 3 635 radios portatives, 558 radios mobiles pour véhicules

23 Répéteurs-émetteurs à ultra-haute fréquence

6 290 Radios en réseau multiplex, dont :

5 923 Radios portatives

et 205 radios fixes, et fourniture de services d'appui connexes	62 Radios mobiles pour véhicules
	305 Radios à haute fréquence
	Le nombre de radios en réseau multiplex et de radios portatives à haute fréquence a été plus élevé que prévu étant donné que la mission a apporté un appui accru aux entités des Nations Unies et aux sous-traitants. En revanche, le nombre de radios mobiles a été inférieur aux prévisions pour les raisons suivantes : a) les besoins de l'ATMIS en la matière n'ont pas été aussi élevés que prévu ; b) les véhicules de la mission ayant dû quitter la zone protégée et, par conséquent, être équipés de radios mobiles ont été moins nombreux qu'escompté ; c) certaines radios mobiles ont été transformées en radios fixes
Exploitation et maintenance d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et d'échange de données (30 terminaux VSAT, 1 central téléphonique et 65 liaisons hertziennes), et gestion de forfaits pour 180 téléphones satellitaires et 1 224 téléphones mobiles	23 Terminaux VSAT
	1 Central téléphonique
	64 Liaisons hertziennes
	203 Téléphones satellitaires
	2 345 Forfaits pour téléphones mobiles
	Le nombre de téléphones mobiles et satellitaires nécessaires a été supérieur aux prévisions, car il a fallu équiper les membres du personnel de l'ATMIS et du BANUS travaillant à distance ainsi que les effectifs de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud et de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan en poste au Kenya
Fourniture, sur 34 sites, de 1 693 ordinateurs et de 349 imprimantes pour un effectif moyen de 2 099 utilisateurs civils et en tenue, permettant notamment aux membres des contingents de travailler sur le terrain, et fourniture de services d'appui connexes et de services communs	1 693 Ordinateurs
	213 Imprimantes
	Le nombre d'imprimantes mises à disposition a été moins élevé que prévu parce que les procédures d'impression ont été optimisées grâce au déploiement de la technologie d'impression SafeCom et que les informations requises étaient accessibles sur le cloud
Fourniture de services d'appui et de maintenance pour 45 réseaux locaux et réseaux étendus, dans 34 sites	20 Réseaux locaux
	1 Réseau étendu dans 23 sites
	Le nombre de réseaux ayant bénéficié de services d'appui a été moins élevé que prévu en raison de la fermeture de 11 sites
Analyse de données géospatiales portant sur une surface de 600 000 km ² , mise à jour des couches topographiques et thématiques et production de 300 cartes	Oui Analyse de données géospatiales portant sur une surface de 600 000 km ² et mise à jour de cartes topographiques
Exploitation et entretien de 5 systèmes d'alerte (lutte contre la menace roquettes-	307 Cartes produites, dont des cartes topographiques à l'échelle 1:50 000 et des cartes thématiques élaborées à la demande de l'ATMIS

artillerie-mortiers) ainsi que de 7 contre-mesures électroniques statiques et de 14 contre-mesures électroniques mobiles (pour la lutte contre les engins explosifs improvisés)	5	Systèmes de lutte contre la menace roquettes-artillerie-mortiers
	4	Contre-mesures électroniques statiques
	9	Contre-mesures électroniques mobiles
Exploitation et entretien de 6 stations de radio FM et de 1 studio de production	Oui	
Fourniture de services de communication stratégique à l'appui des opérations de presse et des activités médiatiques ; suivi et analyse des médias ; production et diffusion de contenus multimédias et de publications ; gestion de la communication avec la population locale et des manifestations ; traduction et interprétation pour l'ATMIS et le BANUS	Oui	
Fourniture d'un appui à la création d'une station de radio communautaire supplémentaire dans le réseau régional somalien	1	La radio Daar Dheer (Dhuusamarreeb), sixième station de radio communautaire, a été créée
Opérations maritimes ou fluviales		
Exploitation et entretien de 11 navires et de 22 moteurs hors-bord pour patrouiller les côtes afin d'assurer la sécurité du BANUS, de la MANUSOM, de l'ATMIS et des autres occupants du complexe de l'aéroport international d'Aden Adde	10	Navires
	22	Moteurs hors-bord
Services médicaux		
Supervision de 21 dispensaires de niveau I et de 4 dispensaires ou installations médicales de niveau II répartis sur 25 sites, pour l'ATMIS, ainsi que de 1 unité médicale de niveau I+ à Kismayo, et exploitation et entretien de 5 unités médicales de niveau I et de 1 unité médicale de niveau I+ appartenant à l'ONU	21	Dispensaires de niveau I
	4	Dispensaires ou installations médicales de niveau II répartis sur 25 sites
	1	Unité médicale de niveau I+ à Kismayo
	5	Unités médicales de niveau I et 1 unité médicale de niveau I+ appartenant à l'ONU à Mogadiscio
Suivi des relations contractuelles avec 5 hôpitaux de niveau III à Nairobi et 1 hôpital de niveau IV en Afrique du Sud	5	Hôpitaux de niveau III à Nairobi
	1	Hôpital de niveau IV en Afrique du Sud
Maintien des dispositifs d'évacuation terrestre et aérienne pour l'ensemble de la mission et maintien d'une équipe d'évacuation sanitaire aérienne composée de 21 membres aux fins des évacuations sanitaires à l'intérieur et à l'extérieur du territoire somalien, selon que de besoin	Oui	
Exploitation et entretien de centres de conseil et de dépistage volontaire et	Oui	

confidentiel du VIH à l'intention de l'ensemble du personnel

Mise en place de programmes de sensibilisation de l'ensemble du personnel à la question du VIH/sida, notamment au moyen de la communication d'informations entre collègues

Oui

Fourniture de services de dépistage de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) grâce à des tests d'amplification en chaîne par polymérase après transcription inverse au laboratoire COVID-19 du BANUS, situé dans l'unité médicale de niveau I+ du Bureau qui est destinée au personnel des Nations Unies et à d'autres clients, notamment le personnel de l'ATMIS

Oui

Gestion du centre d'isolement des Nations Unies à Mogadiscio, doté d'une unité de soins intensifs de 10 lits ainsi que d'une unité de surveillance continue

Oui

Organisation de séances de formation sur la prévention et la maîtrise des infections et sur les équipements de protection individuelle qui sont adéquats et convenables, à l'intention de l'ensemble du personnel médical et de tous les patients des unités médicales qui bénéficient d'un appui des Nations Unies et de l'ATMIS

Oui

Formation de 500 membres du personnel médical de l'ATMIS dans le cadre d'une éducation médicale permanente

Oui Le BANUS a formé 500 membres du personnel médical de l'ATMIS dans le cadre de ses activités d'éducation médicale continue

Gestion des risques liés aux explosifs et moyens de réduction de la menace représentée par les engins explosifs improvisés

Fourniture de services de gestion des risques liés aux explosifs et de moyens de réduction de la menace représentée par les engins explosifs improvisés, dans tous les secteurs, grâce au déploiement de 32 conseillers techniques du Service de la lutte antimines auprès des forces et des états-majors de secteur de l'ATMIS, du BANUS, ainsi que dans les pays fournisseurs de contingents, aux fins de la formation préalable au déploiement

Oui 32 conseillers techniques du Service de la lutte antimines ont été déployés auprès des forces de l'ATMIS et ont formé des soldats de l'ATMIS, comme suit :

- 1 303 soldats ont bénéficié d'une formation consacrée à la neutralisation des explosifs et munitions
- 3 819 soldats ont été sensibilisés aux dangers représentés par les explosifs
- 3 293 soldats ont bénéficié d'une formation sur la médecine de combat
- 4 489 soldats ont bénéficié d'une formation sur le renforcement de la mobilité des unités de soutien
- 1 256 soldats ont bénéficié d'une formation sur les techniques de recherche

Fourniture de 32 équipes opérationnelles canines de détection d'explosifs chargées d'appuyer les troupes et les bases de l'ATMIS au moyen d'activités de recherche, de dissuasion et de détection des engins explosifs dans et autour d'infrastructures clés, dont l'aéroport international d'Aden Adde et les locaux du BANUS	32	Équipes canines de détection d'explosifs ont été déployées
Renforcement de la capacité de l'ATMIS et des forces de sécurité somaliennes de réduire la menace liée aux engins explosifs improvisés et facilitation de l'application de mesures d'atténuation	Oui	
Renforcement de la capacité des forces de sécurité somaliennes de stocker et de gérer en toute sécurité les munitions et les explosifs dans 4 sites clés, au niveau fédéral et au niveau des États	Non	En raison de problèmes d'approvisionnement et de sécurité, le Service de la lutte antimines n'a pas pu acheter comme prévu les 4 conteneurs mobiles de stockage de munitions
Déploiement à travers tous les secteurs, notamment le long des voies d'accès, de 2 équipes d'intervention rapide, 8 équipes de déminage manuel et 10 équipes de sensibilisation au risque des engins explosifs, ainsi que de 10 spécialistes de la sensibilisation au risque des engins explosifs et de la liaison avec la population locale, à l'appui des opérations de mobilité et des activités de stabilisation menées par l'ATMIS et conformément au Plan de transition	2 8 10 10	Équipes d'intervention rapide Équipes de déminage manuel Équipes de sensibilisation au risque des engins explosifs Spécialistes de la sensibilisation au risque des engins explosifs Le Service de la lutte antimines a déminé plus de 1,91 km ² de terrain (91 sites), et 61 000 civils exposés aux risques posés par les engins explosifs ont bénéficié d'activités de sensibilisation à la question
Sécurité		
Fourniture de services de sécurité 24 heures sur 24 sur les sites suivants : Base d'appui de Mombasa, Nairobi, Mogadiscio, Kismayo, Baidoa, Beledweyne et Jawhar	Oui	
Fourniture de services de protection rapprochée à 1 haut(e) fonctionnaire de l'ONU et aux personnalités en visite	Oui	
Coordination des convois terrestres pour le personnel du BANUS se rendant dans différents sites de Mogadiscio et des secteurs, notamment des sites de l'ATMIS	Oui	
Organisation d'une formation obligatoire sur la sécurité et la sûreté en mission à l'intention des membres du personnel, ainsi que d'autres séances d'information obligatoires sur le système de gestion de la sécurité des Nations Unies pour le personnel du BANUS	Oui	Le BANUS a organisé 276 séances de sensibilisation à la sécurité à l'intention du personnel de la mission et 33 formations sur la sécurité et la sûreté en mission

Fourniture d'avis de sécurité et de rapports d'incidents à l'ensemble du personnel du BANUS

Oui Le BANUS a diffusé 2 000 avis de sécurité et rapports d'incidents à l'ensemble de son personnel

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Dans la limite des pouvoirs délégués, appui à la planification et à la recherche de fournisseurs aux fins de l'achat de biens et de services

305 Millions de dollars pour l'achat de biens et de services

Réception, gestion et distribution ultérieure de 10 440 tonnes de marchandises au maximum dans la zone d'opérations du Bureau, dont 1 470 tonnes de marchandises transportées par voie aérienne, 1 134 mètres cubes de marchandises en vrac et 7 836 tonnes de marchandises en conteneurs

8 913 Tonnes de marchandises reçues, dont :

1 847 Tonnes de marchandises transportées par voie aérienne

2 226 Mètres cubes de marchandises en vrac et de matériel roulant

4 840 Tonnes de marchandises en conteneurs

L'écart tient au fait que le volume de marchandises en conteneurs a été inférieur aux prévisions en raison du nombre moins élevé que prévu de marchandises achetées. Cette situation a été contrebalancée en partie par le fait que des prestataires externes de services logistiques ont été plus souvent sollicités pour la livraison de marchandises, en raison du retrait soudain de l'avion-cargo de type C-130 (en juin 2022) et de la fermeture partielle de l'aéroport de Beledweyne

Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, et communication de l'information y relative

Oui

Exploitation d'entrepôts et de sites de stockage, facilitation de la planification des stocks et fourniture de services connexes sur 7 sites (Mogadiscio, Baidoa, Beledweyne, Jawhar, Kismayo, Mombasa et Nairobi)

Oui

Services relatifs au personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 10 membres des contingents des Nations Unies, de 18 586 membres des contingents, 240 membres de la police et 800 membres d'unités de police constituées de l'ATMIS, et de 6 membres du personnel fournis par des gouvernements

18 557 Membres des contingents de l'ATMIS

237 Membres de la police de l'ATMIS

638 Membres d'unités de police constituées de l'ATMIS

10 Membres des contingents des Nations Unies

Ces chiffres ont été inférieurs aux prévisions en raison du non-déploiement d'une unité de police constituée, de son matériel majeur et de son matériel de soutien logistique autonome

Inspection et vérification du matériel appartenant aux contingents et contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome, et établissement de

18 557 Membres des contingents de l'ATMIS

638 Membres d'unités de police constituées de l'ATMIS

10 Membres des contingents des Nations Unies

rapports à ce sujet, pour un effectif autorisé de 10 membres des contingents des Nations Unies et de 18 586 militaires et 800 membres d'unités de police constituées de l'ATMIS

Fourniture et stockage de rations, y compris de combat, et d'eau en bouteille pour un effectif moyen de 10 membres des contingents des Nations Unies et de 18 586 membres des contingents, 240 membres de la police et 800 membres d'unités de police constituées de l'ATMIS, ainsi que pour les 13 900 membres des forces de sécurité somaliennes

Fourniture d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités et des prestations pour un effectif moyen de 10 membres des contingents des Nations Unies et de 18 586 membres des contingents, 240 membres de la police et 800 membres d'unités de police constituées de l'ATMIS, ainsi que pour 6 membres du personnel fournis par des gouvernements

Formation (préalable au déploiement, dans les missions et en cours d'emploi) et aide au renforcement des capacités données à 2 600 membres du personnel en tenue de l'ATMIS, notamment sur la sécurité aérienne, la lutte contre les incendies d'équipements d'aéronautique, le contrôle des mouvements, l'informatique et les communications, les rations, la restauration, le carburant, les fournitures générales, les transports, la logistique, la politique de diligence voulue en matière de droits humains, l'exploitation et les atteintes sexuelles, la déontologie et la discipline et la gestion de l'environnement

19 442 Membres du personnel, dont en moyenne 18 557 membres des contingents, 638 membres d'unités de police constituées et 237 membres de la police de l'ATMIS ainsi que 10 membres du personnel des Nations Unies en tenue, ont reçu des rations

10 Membres du personnel des Nations Unies en tenue
18 557 Membres des contingents de l'ATMIS
237 Membres de la police de l'ATMIS
638 Membres d'unités de police constituées de l'ATMIS
13 900 Membres des forces de sécurité somaliennes. Le BANUS a fourni et stocké 16 059 tonnes de rations alimentaires diverses et 240 329 boîtes de rations de combat

2 600 Membres du personnel de l'ATMIS en tenue

Gestion des véhicules et services de transport terrestre

Exploitation et entretien de 729 véhicules appartenant à l'ONU (101 véhicules légers de transport de passagers, 181 véhicules à usage spécial, 10 ambulances, 55 véhicules blindés de transport de troupes, 53 véhicules blindés, 20 remorques, 153 attelages, 65 engins de manutention, 71 engins du génie et 20 véhicules d'un autre type) et de 37 véhicules appartenant au Service de la lutte antimines, dans 6 ateliers en Somalie et 5 ateliers au Kenya

718 Véhicules appartenant à l'ONU, dont :
116 Véhicules légers de transport de passagers
180 Véhicules à usage spécial
9 Ambulances
53 Véhicules blindés de transport de troupes
53 Véhicules blindés
20 Remorques
140 Attelages

	63	Engins de manutention
	71	Engins du génie
	13	Autres véhicules
	76	Véhicules appartenant au Service de la lutte antimines. Ce chiffre a été supérieur aux prévisions, car il a fallu assurer des services d'entretien et de réparation pour des véhicules du parc de Nairobi
		Le nombre global de véhicules appartenant à l'ONU a été inférieur aux prévisions du fait de la comptabilisation en pertes d'attelages et d'autres véhicules qui étaient devenus obsolètes et dont la durée d'utilité était dépassée. En revanche, les véhicules légers ont été plus nombreux que prévu, car leur comptabilisation en pertes a été reportée, le temps que les véhicules de remplacement (déjà comptabilisés dans les stocks) soient prêts à être déployés
Réparation et entretien de 180 éléments de matériel appartenant aux partenaires (29 véhicules légers de transport de passagers, 63 véhicules à usage spécial, 7 ambulances, 34 véhicules blindés de transport de troupes, 18 remorques et accessoires, 4 engins de manutention et 25 engins de génie)	156	Éléments de matériel appartenant aux partenaires, dont :
	41	Véhicules légers de transport de passagers
	16	Véhicules à usage spécial
	2	Ambulances
	56	Véhicules blindés de transport de troupes
	16	Remorques et accessoires
	2	Engins de manutention
	23	Engins du génie
		Le nombre d'éléments de matériel appartenant aux partenaires a été inférieur aux prévisions parce que le déploiement des techniciens a pris du retard et que le prestataire externe chargé de l'entretien des véhicules a affiché une performance en deçà des attentes
Exploitation de 690 engins de transport divers surveillés au moyen du Système CarLog	551	Engins divers
Fourniture de services de transport local aux membres du personnel du BANUS, de la MANUSOM et de l'ATMIS ainsi qu'à d'autres représentants des Nations Unies, chaque fois que nécessaire, soit une moyenne mensuelle de 3 350 passagers à Mogadiscio, 50 passagers à Mombasa et 500 passagers à Nairobi	6 406	Passagers à Mogadiscio
	192	Passagers à Mombasa
	500	Passagers à Nairobi
		Le nombre de passagers a été supérieur aux prévisions, la demande de services ayant été plus importante qu'escompté, notamment de la part des entités des Nations Unies et d'autres partenaires

Réalisation escomptée 1.2 : Fourniture à la MANUSOM, dans les meilleurs délais, de services d'appui administratif, technique et logistique efficaces, rationnels et adaptés

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

1.2.1 Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (hors opérations de recherche et de sauvetage et évacuations sanitaires primaires et secondaires) (2020 : 72 % ; 2021 : 51 % ; 2022 : 90 %)	96,0 %
1.2.2 Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2020 : 16,3 % ; 2021 : 17,5 % ; 2022 : 13 %)	17,5 % Le taux de vacance a été plus élevé que prévu, car les problèmes de liquidités rencontrés par les missions politiques spéciales au niveau mondial ont ralenti les procédures de recrutement
1.2.3 Nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la publication de l'avis de vacance de poste à la sélection des candidats, pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7 (2020 : 108 ; 2021 : 155 ; 2022 : ≤ 120)	80 jours Ce résultat vient confirmer que les procédures de recrutement sont conformes au critère de référence mondial établi par le Bureau des ressources humaines
1.2.4 Nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, de la publication de l'avis de vacance de poste à la sélection des candidats, pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7 (2020 : 400 ; 2021 : 173 ; 2022 : ≤ 120)	250 jours Le délai moyen a été plus long que prévu, car la mission a concentré ses efforts sur les mesures de lutte contre les disparités femmes-hommes
1.2.5 Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2020 : 92 % ; 2021 : 90 % ; 2022 : ≥ 90 %)	90,0 % des problèmes liés à l'informatique et aux communications ont été réglés
1.2.6 Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents dont l'hébergement est fourni par l'ONU et est conforme aux normes, comme prévu dans les mémorandums d'accord (2020 : 100 % ; 2021 : 100 % ; 2022 : 100 %)	100,0 %
1.2.7 Respect des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2020 : 98 % ; 2021 : 98 % ; 2022 : ≥ 95 %)	Le taux de respect des normes de l'ONU s'est élevé à 99,9 % (100 % pour ce qui est de la livraison des rations, 98,86 % pour ce qui est de la qualité et 98,63 % pour ce qui est de la gestion des stocks)

1.2.8 Pourcentage des engagements du pacte du BANUS avec la MANUSOM respectés (2020 : 100 % ; 2021 : 100 % ; 2022 : 100 %)

100,0 %

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	--	---------------------

Transports aériens

Exploitation et entretien de 5 appareils (3 avions et 2 hélicoptères)	3	Avions
	2	Hélicoptères
Fourniture d'un total prévu de 1 332 heures de vol par des prestataires commerciaux pour les vols de passagers et de marchandises	1 134	Heures de vol effectives Le nombre d'heures de vol a été moins élevé que prévu, en raison principalement des restrictions liées à la pandémie de COVID-19
Contrôle du respect des normes de sécurité aérienne pour 5 appareils	5	Le BANUS a contrôlé, au nom de la MANUSOM, le respect des normes de sécurité aérienne pour 5 appareils

Budget, finances et communication de l'information

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget net de 98,47 millions de dollars	98,46	Millions de dollars
---	-------	---------------------

Services relatifs au personnel civil

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 334 membres du personnel civil (186 personnes recrutées sur le plan international, 130 personnes recrutées sur le plan national et 18 Volontaires des Nations Unies), notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, les voyages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget, la formation et la gestion de la performance	278	Membres du personnel civil, dont :
	155	Personnes recrutées sur le plan international
	106	Personnes recrutées sur le plan national
	17	Volontaires des Nations Unies

Gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 5,4 millions de litres de carburant (1,2 million pour les opérations aériennes, 0,6 million pour les transports terrestres et 3,6 millions pour les groupes électrogènes et d'autres équipements) et de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage répartis sur 5 sites	3,6	Millions de litres
	1,1	Million de litres pour les opérations aériennes
	0,1	Million de litres pour les transports terrestres
	2,5	Millions de litres pour les groupes électrogènes

carburant pour les groupes électrogènes a été elle aussi moins élevée que prévu, à la faveur de la synchronisation des groupes électrogènes

Services technologiques

Fourniture de 630 radios portatives et de 65 radios mobiles pour véhicules, ainsi que de l'appui y afférent

630 Radios portatives
65 Radios mobiles pour véhicules

Fourniture de 409 ordinateurs et de 77 imprimantes pour un effectif moyen de 334 utilisateurs civils et de 662 utilisateurs en tenue, ainsi que de 70 appareils permettant aux membres des contingents de travailler sur le terrain, et fourniture de services d'appui connexes et de services communs

409 Ordinateurs
77 Imprimantes
70 Appareils permettant aux membres des contingents de travailler sur le terrain

Sécurité

Fourniture de services de protection rapprochée à 3 hauts fonctionnaires de l'ONU et aux personnalités en visite

Oui Le BANUS a fourni des services de protection rapprochée 24 heures sur 24 à 3 hauts fonctionnaires de l'ONU et aux personnalités en visite

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, d'un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs aux fins de l'achat de biens et de services

41,0 Millions de dollars

Services relatifs au personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximal de 625 membres des contingents, 14 membres de la police des Nations Unies et 23 membres du personnel fournis par des gouvernements

Oui Le BANUS a assuré la relève d'un effectif autorisé de 619 membres des contingents déployés sous l'égide de l'Unité de garde des Nations Unies, de 14 membres de la police des Nations Unies et de 23 membres du personnel fournis par des gouvernements

Fourniture et stockage de rations, y compris de combat, et d'eau en bouteille pour un effectif moyen de 625 membres de contingents, 14 membres de la police des Nations Unies et 23 membres du personnel fournis par des gouvernements

619 Le BANUS a assuré la fourniture et le stockage de 538 tonnes de rations alimentaires diverses pour un effectif moyen de 619 membres de l'Unité de gardes des Nations Unies

Fourniture d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités et des prestations pour un effectif moyen de 625 membres du personnel militaire, 14 membres du personnel de police et 23 agents fournis par des gouvernements

Oui Le BANUS a apporté un appui concernant le traitement des indemnités et des prestations pour un effectif moyen de 619 membres du personnel militaire, de 14 membres du personnel de police et de 23 agents fournis par des gouvernements

Gestion des véhicules et services de transport terrestre

Exploitation et entretien de 142 véhicules appartenant à l'ONU (59 véhicules légers de transport de passagers, 8 véhicules à usage spécial, 71 véhicules blindés, 2 véhicules

133 Véhicules appartenant à l'ONU, dont :
54 Véhicules légers de transport de passagers
9 Véhicules à usage spécial

blindés de transport de troupes et 2 engins de manutention destinés aux camps de la MANUSOM)

- 2 Véhicules blindés de transport de troupes
- 67 Véhicules blindés
- 1 Engin de manutention destiné aux camps de la MANUSOM

Au cours de l'exercice, 9 véhicules appartenant à l'ONU ont été comptabilisés en pertes, car ils avaient dépassé leur durée d'utilité

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	137 493,5	135 317,9	2 175,6	1,6
Police civile	184,0	104,0	80,0	43,5
Unités de police constituées	8 410,0	6 235,3	2 174,7	25,9
Total partiel	146 087,5	141 657,2	4 430,3	3,0
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	84 832,8	81 394,8	3 438,0	4,1
Administrateurs recrutés sur le plan national	2 973,5	2 625,1	348,4	11,7
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	4 843,4	4 160,6	682,8	14,1
Volontaires des Nations Unies	1 152,8	1 516,3	(363,5)	(31,5)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	327,9	1 158,2	(830,3)	(253,2)
Personnel fourni par des gouvernements	232,2	277,6	(45,4)	(19,6)
Total partiel	94 362,6	91 132,6	3 230,0	3,4
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	529,8	442,0	87,8	16,6
Voyages officiels	1 172,4	1 456,3	(283,9)	(24,2)
Installations et infrastructures	84 780,6	95 727,7	(10 947,1)	(12,9)
Transports terrestres	14 443,0	14 306,5	136,5	0,9
Opérations aériennes	73 337,3	60 517,4	12 819,9	17,5
Opérations maritimes ou fluviales	955,1	1 419,2	(464,1)	(48,6)
Communications et informatique	36 734,5	39 562,8	(2 828,3)	(7,7)
Santé	10 358,3	10 055,3	303,0	2,9
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	58 935,6	61 007,0	(2 071,4)	(3,5)
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	281 246,6	284 494,2	(3 247,6)	(1,2)
Total brut	521 696,7	517 284,0	4 412,7	0,8
Recettes provenant des contributions du personnel	8 022,0	8 273,7	(251,7)	(3,1)
Total net	513 674,7	509 010,3	4 664,4	0,9
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	521 696,7	517 284,0	4 412,7	0,8

B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

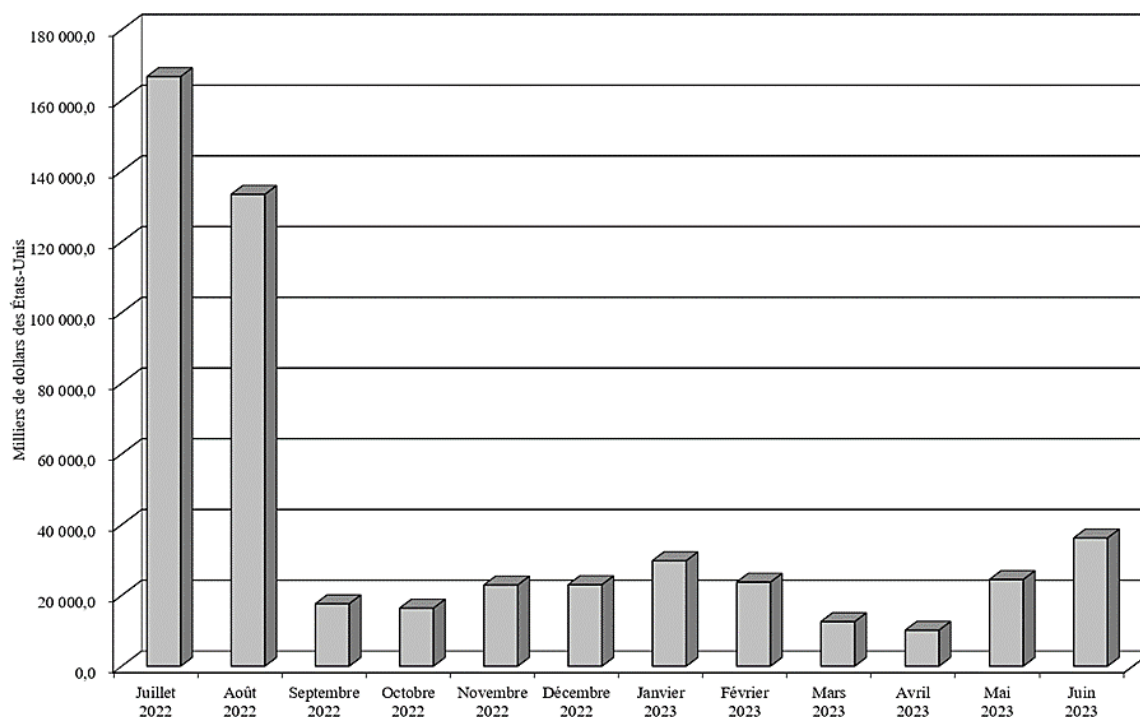
(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	146 087,5	(1 093,1)	144 994,4
II. Personnel civil	94 362,6	(3 098,7)	91 263,9
III. Dépenses opérationnelles	281 246,6	4 191,8	285 438,4
Total	521 696,7	–	521 696,7
Pourcentage de réaffectations			0,8

48. Au cours de l'exercice considéré, des ressources des catégories I (Militaires et personnel de police) et II (Personnel civil) ont été réaffectées à la catégorie III (Dépenses opérationnelles). Cette réaffectation tient essentiellement au fait que certaines dépenses relevant de la catégorie III ont été plus élevées que prévu en raison des éléments suivants : les travaux supplémentaires liés à l'installation de toits de protection et au renforcement de la sécurité ; l'achat d'autres bâtiments préfabriqués et fournitures pour la défense des périmètres aux fins de la sécurisation des camps et des sites du BANUS ; la hausse des prix du carburant ; le remplacement de véhicules terrestres.

49. Il a été possible de réaffecter des ressources de la catégorie I pour les raisons suivantes : le retard pris dans le déploiement de membres d'unités de police constituées supplémentaires ; le coût inférieur aux prévisions des boîtes de rations de combat et du fret associé ; le nombre plus élevé que prévu des éléments de matériel majeur appartenant aux contingents qui étaient hors d'état de fonctionner. Par ailleurs, il a été possible de réaffecter des ressources de la catégorie II étant donné que les taux de vacance pour le personnel recruté sur les plans national et international ont été supérieurs aux prévisions.

C. Évolution des dépenses mensuelles



50. Le pic constaté en juillet et en août 2022 s'explique principalement par la comptabilisation d'engagements de dépenses concernant : a) le remboursement aux taux standard du coût des contingents et des unités de police constituées et les dépenses afférentes au matériel appartenant aux contingents et aux unités de police constituées ; b) les rations destinées aux militaires et au personnel de police ; c) les Volontaires des Nations Unies ; d) le carburant destiné aux groupes électrogènes, aux transports terrestres et aux opérations aériennes ; e) la location et l'exploitation de la flotte aérienne de la mission ; f) les services de détection des mines et de déminage.

D. Autres produits et ajustements, et avances internes

1. Autres produits et ajustements, et avances internes

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produits des placements	896,8
Produits divers ou accessoires ^a	6 246,8
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	13 182,4
Total	20 326,0

^a Ventilation des produits divers ou accessoires (en milliers de dollars des États-Unis) : remboursement de dépenses afférentes à l'exercice précédent (4 857,6), produits non utilisables devant être portés au crédit des États Membres et provenant de fonds de recouvrement de coûts liés aux opérations de maintien de la paix (1 130,6) et produits divers (258,6).

2. Avances internes

51. Vu sa situation de trésorerie, la mission a obtenu, au cours de l'exercice considéré, des avances internes d'autres missions en activité, réparties comme suit :

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Date</i>	<i>Mission prêteuse</i>	<i>Montant</i>
31 juillet 2022	Fonds de réserve pour le maintien de la paix	25,0
31 août 2022	Fonds de réserve pour le maintien de la paix	25,0
30 septembre 2022	Fonds de réserve pour le maintien de la paix	25,0
31 octobre 2022	Fonds de réserve pour le maintien de la paix	25,0
30 novembre 2022	Fonds de réserve pour le maintien de la paix	25,0
31 décembre 2022	Fonds de réserve pour le maintien de la paix	25,0
31 janvier 2023	Fonds de réserve pour le maintien de la paix	25,0
28 février 2023	Fonds de réserve pour le maintien de la paix	39,9
31 mars 2023	Fonds de réserve pour le maintien de la paix	39,9
30 avril 2023	Fonds de réserve pour le maintien de la paix (39,9) et MINUSMA (9,8)	49,7
31 mai 2023	Fonds de réserve pour le maintien de la paix (39,9), MINUSMA (9,8) et FINUL (28,5)	78,2
30 juin 2023	Fonds de réserve pour le maintien de la paix (39,9), MINUSMA (9,8) et FINUL (28,5)	78,2

Abréviations : FINUL = Force intérimaire des Nations Unies au Liban ; MINUSMA = Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali.

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	52 181,4
Unités de police constituées	2 912,5
Total partiel	55 093,9
Soutien logistique autonome	
Contingents	20 411,9
Unités de police constituées	781,4
Total partiel	21 193,3
Total	76 287,2

<i>Facteurs applicables à la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la mission			
Contraintes du milieu	2,3	1 ^{er} octobre 2021	2 août 2021
Usage opérationnel intensif	3,8	1 ^{er} octobre 2021	2 août 2021
Actes d'hostilité ou abandon forcé	6,0	1 ^{er} octobre 2021	2 août 2021
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,25 à 3,5		

F. Activités de fond et autres activités relatives aux programmes

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écart</i>	<i>Réalisation escomptée correspondante</i>
Services de détection des mines et de déminage	41 913,4	41 898,7	14,7	1.1.13 Capacité d'atténuation de la menace que représentent les engins explosifs improvisés et de neutralisation des explosifs et munitions, à l'appui de l'ATMIS et des opérations conjointes de l'ATMIS et des forces de sécurité somaliennes, conformément au Plan de transition
Total	41 913,4	41 898,7	14,7	

G. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	118 365,3
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	118 365,3

^a Valeur estimative des terrains fournis au BANUS par les autorités locales pour la Base de soutien logistique de Mombasa (0,1 million de dollars) et à différents endroits en Somalie (116,2 millions de dollars) et au Kenya (0,9 million de dollars), exemptions de redevances d'aéroport, d'embarquement et de débarquement et de redevances de survol et de navigation accordées en Somalie (0,8 million de dollars) et exemptions de taxes pour passagers aériens en Somalie (0,4 million de dollars).

IV. Analyse des écarts²

	<i>Écart</i>	
Contingents	2 175,6	1,6 %

52. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) les dépenses relatives aux boîtes de rations de combat, à leur transport et à leur entreposage ont été inférieures aux prévisions ; b) les éléments de matériel majeur appartenant aux contingents qui étaient hors d'état de fonctionner ont été plus nombreux que prévu.

53. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par le fait que le matériel de soutien autonome appartenant aux contingents a mieux fonctionné que prévu.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	80,0	43,5 %

54. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le taux de vacance effectif moyen (1,3 %) a été plus élevé que celui appliqué dans le budget approuvé (0 %) ; en effet, la relève du personnel de police a été reportée, les pays fournisseurs de contingents ayant demandé une prolongation de la période de service.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	2 174,7	25,9 %

55. La sous-utilisation des crédits tient principalement au fait que le taux de vacance effectif moyen a été plus élevé que prévu (20,3 %, contre 0 % dans le budget approuvé), étant donné qu'une unité de police constituée, son matériel majeur et son matériel de soutien logistique autonome n'ont pas été déployés.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	3 438,0	4,1 %

56. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) le taux de vacance effectif moyen a été plus élevé que celui retenu dans le budget approuvé (11,2 % contre 8,0 %) ; b) le coefficient d'ajustement effectif moyen pour le Kenya a été moins élevé que celui inscrit dans le budget (38,9 % contre 43,4 %).

57. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par le fait que le coefficient d'ajustement effectif moyen pour la Somalie a été plus élevé que celui prévu dans le budget (45,6 % contre 43,3 %).

	<i>Écart</i>	
Administrateurs recrutés sur le plan national	348,4	11,7 %

58. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par la dépréciation du shilling kényan par rapport au dollar des États-Unis ; en effet, le taux de change effectif moyen s'est établi à 126,05 shillings kényans pour 1 dollar, alors qu'un taux de 109,92 shillings kényans pour 1 dollar avait été prévu dans le budget approuvé.

² Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	682,8	14,1 %

59. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) le taux de vacance effectif moyen a été plus élevé que celui retenu dans le budget approuvé (21,1 % contre 20,0 %) ; b) le shilling kényan s'est déprécié par rapport au dollar des États-Unis, le taux de change effectif moyen s'établissant à 126,05 shillings kényans pour 1 dollar, contre un taux de 109,92 shillings kényans pour 1 dollar prévu dans le budget approuvé.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(363,5)	(31,5 %)

60. Le dépassement de crédits tient essentiellement au fait que les coûts afférents aux indemnités forfaitaires pour congés de détente et aux indemnités mensuelles de subsistance versées aux Volontaires des Nations Unies ont été plus élevés que prévu. Il est partiellement compensé par le fait que le taux de vacance effectif moyen pour les Volontaires des Nations Unies (20,0 %) a été plus élevé que le taux de vacance approuvé dans le budget (10,0 %).

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(830,3)	(253,2 %)

61. Le dépassement de crédits tient essentiellement au fait que cinq emplois financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), à savoir quatre emplois soumis à recrutement international et un emploi d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national, ont été créés compte tenu des besoins opérationnels.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	(45,4)	(19,6 %)

62. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que le taux effectif de l'indemnité de subsistance (missions) « après 30 jours » a été plus élevé que le taux journalier appliqué dans le budget approuvé et par l'application de mesures transitoires aux membres du personnel fournis par des gouvernements remplissant les conditions requises, conformément aux circulaires sur les taux des indemnités de subsistance (missions) (voir [ST/IC/2022/14](#)). Il a été partiellement compensé par le fait que, pour le personnel fourni par des gouvernements, le taux de vacance effectif moyen a été plus élevé que le taux retenu dans le budget (16,7 % contre 0,0 %).

	<i>Écart</i>	
Consultants et services de consultants	87,8	16,6 %

63. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au fait que des services de consultants n'ont pas été sollicités pour la mise en service de la nouvelle installation de transport et que des virologues et des épidémiologistes spécialisés n'ont pas été engagés, la priorité ayant été accordée au recrutement de consultants indépendants dans le cadre de l'audit de l'ONU sur l'inclusion du handicap et l'accessibilité.

	<i>Écart</i>	
Voyages officiels	(283,9)	(24,2 %)

64. Le dépassement de crédits tient essentiellement au fait que le nombre de déplacements en Somalie et en dehors de la zone de la mission a été supérieur aux prévisions compte tenu de l'intensification des opérations menées par le BANUS à l'appui de la transition entre l'AMISOM et l'ATMIS.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(10 947,1)	(12,9 %)

65. Le dépassement de crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) la réalisation de travaux supplémentaires liés à l'installation de toits de protection et au renforcement de la sécurité et l'acquisition de suppléments de fournitures pour la défense des périmètres, compte tenu de la multiplication des attaques au mortier ; b) le fait que le prix effectif moyen du litre de carburant pour les groupes électrogènes a été supérieur aux prévisions (1,185 dollar, contre 0,865 dollar prévu dans le budget de 2022/23) ; c) la demande plus élevée que prévu de pièces de rechange destinées à remplacer des pièces anciennes et corrodées dans les stations d'épuration des eaux usées ; d) le fait qu'il a fallu acheter des groupes électrogènes et des climatiseurs de grande capacité en remplacement du matériel dégradé compte tenu de la nature difficile et accidentée du terrain.

66. Le dépassement de crédits a été compensé en partie par le retard pris dans la conclusion du nouveau contrat de services d'entreposage, par les tarifs inférieurs aux prévisions du nouveau contrat afférent aux services de restauration et par le fait que les services d'agents de sécurité fournis en Somalie ont été moins nombreux que prévu.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	136,5	0,9 %

67. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement, d'une part, au fait que le déploiement de techniciens qualifiés et polyvalents supplémentaires a pris du retard en raison de la lenteur des négociations contractuelles et des activités de mobilisation des fournisseurs et, d'autre part, au fait que le fournisseur titulaire d'un contrat ponctuel de services d'entretien et de réparation a affiché une performance en deçà des attentes.

68. La sous-utilisation des crédits a été contrebalancée en partie par les éléments suivants : a) la consommation effective de carburant a été supérieure aux prévisions, les patrouilles ayant été plus nombreuses que prévu (4,1 millions de litres, contre un volume de 3,6 millions de litres inscrit dans le budget), sachant que le prix du carburant a également été plus élevé qu'escompté (1,185 dollar par litre, contre un prix de 0,865 dollar par litre prévu dans le budget) du fait de la hausse mondiale des cours du carburant ; b) les dépenses afférentes aux pièces de rechange ont dépassé les prévisions en raison des dommages importants subis par six véhicules blindés de transport de troupes et par des articles des unités de soutien du BANUS ; c) l'acquisition de véhicules légers, de chariots élévateurs, d'une semi-remorque, d'une ambulance, de véhicules blindés, de niveleuses, de chargeuses, d'un tracteur de manutention, d'une autopompe et de minibus, l'état des véhicules existants s'étant dégradé compte tenu de la nature difficile et accidentée du terrain.

	<i>Écart</i>	
Opérations aériennes	12 819,9	17,5 %

69. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) le contrat concernant l'avion de type C-130 a expiré en septembre 2022 et il a été difficile de trouver un avion de remplacement ayant une capacité d'accueil identique ou semblable ; b) un hélicoptère a été mis hors service à la suite d'un accident et cinq hélicoptères ont été immobilisés au sol en raison de la préoccupation significative de sécurité constatée par l'Organisation de l'aviation civile internationale ; c) la consommation effective de carburant aviation (9,2 millions de litres) a été inférieure aux prévisions (11,2 millions de litres prévus) en raison de la non-disponibilité de plusieurs appareils.

70. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par le fait que le carburant aviation a coûté en moyenne 1,157 dollar par litre, contre un coût de 0,883 dollar par litre prévu dans le budget.

	<i>Écart</i>	
Opérations maritimes ou fluviales	(464,1)	(48,6 %)

71. Le dépassement de crédits s'explique principalement par l'acquisition de conteneurs maritimes supplémentaires pour le transport de matériel et de fournitures à l'appui du mandat de l'ATMIS.

	<i>Écart</i>	
Communications et informatique	(2 828,3)	(7,7 %)

72. Le dépassement de crédits s'explique principalement comme suit : a) l'acquisition de matériel de réseau essentiel en remplacement des appareils qui n'étaient plus pris en charge par Cisco ; b) l'acquisition de systèmes de télévision en circuit fermé pour plusieurs sites du BANUS à l'appui de l'ATMIS ; c) les dépenses plus élevées que prévu concernant les services de communication mobile ; d) les dépenses supérieures aux prévisions concernant les services de télévision par satellite à la suite du renouvellement du contrat correspondant ; e) les dépenses plus importantes qu'escompté concernant les accessoires audio devant équiper les salles de conférence pour faciliter les communications stratégiques dans le cadre de la transition de l'ATMIS.

73. Le dépassement de crédits a été partiellement compensé par le fait qu'il a été décidé de confier la gestion des systèmes de lutte contre la menace roquettes-artillerie-mortiers à des ressources internes qualifiées, et non plus à des prestataires de services externes, et que les dépenses contractuelles afférentes aux nouveaux services d'imagerie satellite et services Internet ont été inférieures aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Santé	303,0	2,9 %

74. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par les facteurs suivants : a) les dépenses estimatives relatives aux prestataires commerciaux de soins médicaux intervenant dans une unité médicale de niveau I+ ont été moins élevées qu'escompté ; b) le coût effectif moyen par patient des hospitalisations dans des unités médicales de niveau III a été inférieur aux prévisions (9 032 dollars, contre 18 678 dollars prévus dans le budget).

75. La sous-utilisation des crédits a été contrebalancée en partie par le fait qu'il a fallu acquérir du matériel médical aux fins de l'accélération des opérations de transition de l'ATMIS et acheter des médicaments et des articles consommables supplémentaires pour les évacuations sanitaires primaires et secondaires, à l'appui des opérations de l'ATMIS.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(2 071,4)	(3,5 %)

76. Le dépassement de crédits tient essentiellement au fait que le recours au fret aérien a été plus fréquent qu'escompté, que le coût du transport de produits sanguins a été supérieur aux prévisions et que la mission a davantage sollicité des prestataires externes pour la livraison de rations et de marchandises diverses dans plusieurs secteurs de la Somalie, les vols de fret ayant été limités pendant 10 mois en raison du non-renouvellement du contrat afférent à l'avion de type C-130.

77. Le dépassement de crédits a été compensé en partie par : a) le report de la formation préalable au déploiement destinée au personnel des pays fournisseurs de contingents ; b) l'impossibilité de trouver des consultants à même de dispenser une formation médicale et une formation à la communication interpersonnelle à l'ATMIS.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

78. **En ce qui concerne le financement de l'appui apporté à l'ATMIS, à la MANUSOM et aux forces de sécurité somaliennes lors des opérations menées conjointement avec l'ATMIS, et des autres activités immédiates liées à une future opération de maintien de la paix des Nations Unies, il conviendrait que l'Assemblée générale :**

a) **se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, soit 4 412 700 dollars ;**

b) **se prononce sur l'affectation des autres produits et le traitement des ajustements concernant l'exercice clos le 30 juin 2023, soit 20 326 000 dollars [produits des placements (896 800 dollars), produits divers ou accessoires (6 246 800 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (13 182 400 dollars)].**

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/274

Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général

(A/76/760 et résolution 76/274 de l'Assemblée générale)

<i>Demande ou recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
<p>Le Comité consultatif est favorable à la coopération entre missions, mais constate que l'on ne dispose toujours pas d'informations claires et transparentes sur les domaines de coopération et les modalités de financement et compte que des informations plus complètes sur les domaines de coopération entre missions, notamment sur la comptabilisation par les missions d'origine et les missions d'accueil des ressources y afférentes, seront présentées dans les prochains rapports d'ensemble et dans les rapports sur l'exécution du budget des missions concernées (par. 77).</p>	<p>On trouvera aux paragraphes 38 à 43 du présent rapport de plus amples informations sur les activités de coopération entre missions.</p>